INGES CADRES TECHS
la cgt UGICT
RENAULT TRUCKS
ETABLISSEMENT DE LYON

La lettre .info

n° 5
2020

Au sommaire de ce numéro :

- CSE, EWC: pendant le confinement des réunions par audio
- Négociation sur la rémunération et congé durant l'activité partielle

---

CSE, EWC: pendant le confinement des réunions par audio:

Durant cette période de confinement les Instances Représentatives du Personnel continuent de fonctionner par audio.

Pourquoi ?

Il est nécessaire de continuer à prendre les décisions pour le bon fonctionnement de l'entreprise, essentiellement celles qui touchent la santé des salariés encore présents sur le site. Mais aussi, suite aux décrets pris par le gouvernement participer aux négociations qui s'engagent : rémunération de la période de chômage, congés, etc… Et enfin poursuivre les actions engagées en CSE notamment pour la période de congé d'été qui arrive : répartition des budgets aux différentes commissions, etc…

L'European Work Council : 1h de réunion chaque semaine, lors de laquelle Martin Lundstedt et Diana Nui font le point de la situation à les OS Européennes. C'est l'occasion de remonter les sujets locaux.

Si la priorité est donnée à la sécurité des personnes, il est clair que la santé économique du groupe est un élément clef de la gestion de cette crise.

Les messages à retenir au 31 Mars:

Situation sanitaire pour un groupe de 100 000 salariés plutôt positive car très peu de cas avérés (47) remontés

Le groupe Volvo profitera des avantages gouvernementaux partout où cela est possible : Suède, France, discussions en Italie, Espagne, etc…

Les actionnaires ne toucheront pas leur extra bonus prévu en 2020 sur les très bons résultats de l'exercice 2019

Le Board reverra sa rémunération à la baisse

Il faut penser à la reprise. Un plan en 5 étapes est en place et suivi quotidiennement. Comment seront nos fournisseurs, nos clients, à quelle date ? aujourd'hui **estimation** W2017. Mais dépendra des décisions de chaque pays.

Des simulations de stress financier sont réalisées au niveau du groupe avec différents scénarios pour estimer nos capacités à financer et/ou emprunter.

Position CGT :

La santé des salariés avant tous. La CGT a fait des propositions en EWC et CSE. Nous attendons des actions concrètes de la part des managers de la PR.

Les actionnaires doivent contribuer plus que juste l'extra bonus. L'ensemble des dividendes doivent servir au paiement des salaires dans tous les pays et à la relance des projets. Le gouvernement français en refusant de valider un décret sur ce sujet cède à la pression patronale. La CGT, suivi par d'autres syndicats et associations, a demandé une nouvelle fois qu'une ordonnance soit prise au même titre que pour nos congés ou nos salaires.

La CGT a demandé à connaitre le détail des sommes rétrocédées par le board de Renault Trucks.

Le CSE :

La CGT est particulièrement intervenue pour que la sécurité des salariés de la PR soit assurée à 100%. Nous avons fait de nombreuses propositions :

- Réduire le nombre de salariés au minimum nécessaire en se basant d'abord sur des bénévoles
- Si deux équipes sont vraiment nécessaires: augmenter la période de temps entre les équipes pour permettre le nettoyage entre les deux
- Attribuer 1 chariot par personne
- augmenter le temps de pause du déjeuner pour qu'il y ait moins de personnes à la fois dans les réfectoires
- Donner les bonnes protections à tous les salariés
- Des informations claires et transparentes pour tous les travailleurs quel que soit le problème
- Clarifier les conditions de télétravail

Culturel et Social : Il faut penser à la suite et surtout aux congés qui permettront à tous d'évacuer cette période de confinement. Les différentes commissions du CSE poursuivent donc leurs actions.

Négociation sur la rémunération durant l'activité partielle :

Dès les annonces faites par le gouvernement, la direction de Renault s'est empressée de convoquer le 26 mars les OS pour négocier, sans ordre du jour ni respect des délais de prévenance d'ailleurs.

La déclaration faite par la CGT, lors de la première reunion est visible sur notre site : http://ugict-rt.reference-syndicale.fr/

Pour nos salaires, nos conventions actuelles prévoient une rémunération brute de 70% pour les AR ATAM et de 100% pour les forfaits jour, principalement les cadres.

L'ordonnance prise par le gouvernement est d'assurer un salaire net de 84% pour tous les salariés. (84% du net revient à 70% du brut), donc pas vraiment de changement.

Pour nos congés, les ordonnances ont autorisé ou modifié:

l'ordonnance du gouvernement impose un accord de branche, pour nous UIMM, afin de remplacer des jours d'activité partielle par 5 CP. L'UIMM a de suite convoqué les OS pour négocier.

L'entreprise peut utiliser 10 jours de RT pour remplacer des jours d'activité partielle sans aucun accord. Pour l'instant RT n'en parle pas, mais comme il n'y a besoin d'aucun accord ceci pourrait être une mauvaise surprise de reprise !!

Une ordonnance, permet également d'imposer un congé avec un délai de prévenance d'un jour. Suivant la cadence de production à la rentrée nos collègues GTO peuvent être fortement impactés.

Proposition CGT :

Nous parlons ici d'une période de 22 jours de chômage.

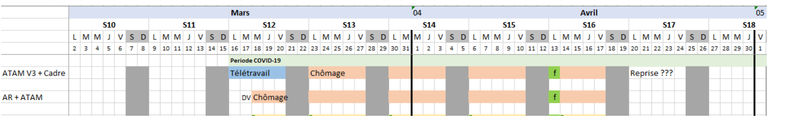

En prenant comme référence bilan social de Nov/2019 (dernier documents complet valide) la somme estimée pour compléter le salaire brut de tous les AR –ATAM—Cadres à 100% est inférieur à 5 millions d'Euros.

Donc pas un montant énorme, comparé aux dividendes reversés, 600 millions d'€, et sur lequel la direction peut également être exonérée de cotisations sociales.

La direction propose de passer toutes les catégories à 92% du net. Soit 84% (base 35h) payé par l'état et 8%(*) par l'entreprise.

La Direction fait également peser dans la balance, la date de versement des AI et leur rétroactivité ou non ainsi que la date de versement de l'intéressement (qu'une ordonnance permet de repousser en Déc./2020).

Même si nous sommes tous d'accord pour que l'ensemble des salariés soit payé de la même manière, accepter un moins disant par rapport à la convention est une erreur. Cela créer forcément un précèdent et pourra être utilisé ultérieurement.

La somme en jeu (< 5 M d'€), nous pousse à revendiquer 100% pour tous.

(*) 8% ± pour compenser les heures supérieures à 35h et certaines primes.

Pour la CGT, ce n'est pas parce que nous traversons une situation exceptionnelle qu'il faut tout accepter et surtout que seuls les salariés subissent le contre coût financier de cette crise sanitaire.

La prochaine réunion de négociation a lieu le 3 Avril.

Notre site: http://ugict-rt.reference-syndicale.fr
Nous écrire: Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

REJOIGNEZ L'UGICT - CGT
La CGT des Ingénieurs Cadres et Techniciens